

Au siège de Grand Lac, salle Chaudanne-Tillet, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Brigitte BARLET	X		
3. Danièle BEAUX-SPEYSER	X		
4. Renaud BERETTI	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Mariétou CAMPANELLA	X		
7. Claire COCHET	X		
8. Jacques CONVERT		X	Colette PIGNIER
9. Gérard DILLENSCHNEIDER		X	
10. Marina FERRARI		X	Danièle BEAUX-SPEYSER
11. David GAILLARD		X	
12. Nathalie GAMAIN		X	
13. Bernard GELLOZ	X		
14. Pascale GLOUANNEC	X		
15. André GRANGER	X		
16. Alain HOTIER		X	
17. Antoine HUYNH	X		
18. Agron KALLABA	X		
19. Myriam MONANGE		X	
20. Christian MOUNIER	X		
21. Julie NOVELLI	X		
22. Colette PIGNIER	X		
23. Edouard SIMONIAN		X	
24. Jean-Marc VIAL	X		
25. Guy WARIN	X		

Autres présents non votants :

Marie **RENAUD**

Muriel **BORRELY-DUBINI**

Directrice du CIAS Grand Lac

Assistante de Direction du CIAS Grand Lac

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 15.12.2023

Un dossier de travail en tout point identique à celui transmis aux conseillers pour la tenue du conseil du 21 décembre 2023 a été transmis le 15 décembre 2023, ce dossier comprenant l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

Le Président,
Renaud BERETTI

Secrétaire de Séance,
Pascale GLOUANNEC



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa publication (acte réglementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20231221-DELIB101-DE
Date de réception en préfecture: 22/12/2023

DÉLIBÉRATION

N° : 118 Année : 2023

Exécutoire le : **22 DEC, 2023**

Publiée le : **22 DEC, 2023**

Visée le : **22 DEC, 2023**

FINANCES

Affectation de la subvention d'équilibre du budget principal du CIAS vers les budgets annexes

Monsieur le Président indique que Grand Lac verse une subvention d'équilibre au budget principal du CIAS pour l'exercice 2023.

Il précise que cette subvention d'équilibre a été votée par le Conseil Communautaire de Grand Lac le 24 janvier 2023. Cette subvention comprend :

- Une subvention de fonctionnement de 1 809 895 €,
- Un financement lié à l'actualisation des charges indirectes facturées par Grand Lac pour un montant de 591 000 €,
- 200 000 € de compensation éventuelle de résultat 2022,
- Un financement de 147 220 € de rattrapage des déficits antérieurs,
- 90 000 € au titre du financement du PPI 2023 du CIAS (ascenseurs et mur de soutènement de l'Orée du Bois, étude sur le devenir des établissements).

Monsieur le Président indique que le budget principal reverse une partie de cette subvention d'équilibre aux budgets annexes.

Compte tenu des éléments suivants :

- Des résultats 2022 et de l'application d'une retenue sur les subventions trop versées au CIAS par Grand Lac de 581 793.84 €,
- Des résultats anticipés pour chaque budget pour l'exercice 2023 et des besoins de subventions d'équilibre en découlant,
- De la réalisation des actions visées au PPI.

Monsieur le Président propose que les montants suivants soient affectés aux budgets annexes :

Budget	Subvention d'équilibre de fonctionnement
Service d'Aide à Domicile (43500)	485 600.00 €
Service de Soins Infirmiers à Domicile (50400)	0.00 €
EHPAD Les Fontanettes (50300)	34 000.00 €
EHPAD Les Grillons (50200)	245 400.00 €
Résidence autonomie l'Orée du Bois (50500)	385 200.00 €
Total	1 150 200.00 €

Les dépenses sont inscrites au budget principal du CIAS au chapitre 65.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** l'affectation de la subvention aux budgets annexes telle qu'exposée ci-dessus.

Aix-les-Bains, le 21 décembre 2023

Le Président,
Renauld BERETTI

La secrétaire de séance,
Pascale Glouannec

- Conseillers en exercice : 25
- Présents : 16
- Présents et représentés : 18
- Votants : 18
- Pour : 18
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20231221-DELIB118-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023

